



Rétrospective 2025

Valognes

LE MAG

LE DOSSIER

VALOGNES, UNE HISTOIRE AU FÉMININ



ville de
Valognes

Villes et Villages Fleuris

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Sommaire

Des indicateurs qui rassurent

4



École Christian Lamotte, la construction commence

6



À pied ou à vélo, le cross a le vent en poupe

8

Justice sociale : une action locale, fierté de notre République !

10



Multiples facettes pour la Culture

12

Quand le passé prépare l'avenir

16

Les souris parisiennes

17

LE DOSSIER :
Valognes,
Une Histoire au Féminin

18

Propreté – sécurité - tranquillité

23

Le Petit Versailles retrouve son lustre d'antan

24

Soins palliatifs, pour que la fin de vie reste la vie

27

GEM L'Alizé de Valognes, lieu de partage et d'écoute
Emmaüs, le bon plan solidaire à Valognes

28

Infos pratiques

30

Revue officielle d'information municipale de la ville de Valognes, diffusée gratuitement
Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication :
[Jacques Coquelin](#)
Coordination de la rédaction et de la documentation :
[Cabinet du Maire](#)

Crédits photos :
Agglomération du Cotentin - Association pour le Développement des Soins Palliatifs Normandie - Cotentin - Association Les Amis de Valognes - Association Sportive La Valognaise Cyclisme - Nabil BOUTROS - Tévi - Tous droits réservés - Ville de Valognes

Impression : Imprimerie Versailles Normand
Conception graphique : Ewen Prigent
Tirage : 4 224 exemplaires
Distribution : Média poste



Brochure réalisée et imprimée sur du papier certifié PEFC 100 %, en janvier 2026



LE TRI
+ FACILE



www.valognes.fr

Nombreux sont ceux qui pensent comme Alexis de Tocqueville que la commune est le socle de la démocratie locale ou bien comme Jules Barni (1), qu'elle est en réalité comme « une petite République dans la grande ».

Il est vrai en effet que la commune permet de rapprocher le lieu de décision du citoyen, pour que les politiques publiques soient pensées et décidées au plus près des citoyens. Pourtant, en cette année électorale, force est de constater que les élus locaux voient leurs marges de manœuvre de plus en plus réduites par un État qui les prive en outre de leur autonomie financière pourtant protégée par la Constitution en son article 72-2.

La disparition progressive de la taxe professionnelle en 2010, puis de la taxe d'habitation entre 2018 et 2023, a supprimé les principaux leviers fiscaux dont disposaient les communes pour porter leurs politiques publiques.

Il nous faut aujourd'hui en conséquence, exiger la restauration de l'autonomie fiscale des communes et leur redonner les outils nécessaires pour associer de surcroît la fiscalité et le débat démocratique local.

Il faut que les élus municipaux aient les moyens d'assumer leurs choix et puissent mettre en œuvre les projets qu'ils ont pour l'aménagement de leur territoire et assurer les services à la population.



Édito

La Force des Arguments

Jacques COQUELIN
Maire de Valognes

**« C'est dans
la commune
que réside
la force des
peuples libres ».**

La politique, la vraie, n'est pas celle qui se trouve proclamée dans les discours mais bien celle qui est rendue possible dans les budgets. Nos concitoyens ont besoin de pragmatisme, ils veulent ressentir les effets de la politique dans leur quotidien, ils souhaitent qu'on les entende, qu'on les soutienne, qu'on les protège. De la même manière, les élus ont besoin de moyens pour exercer le mandat qui leur a été confié. Ils ont besoin de respect, ils demandent un vrai dialogue démocratique qui associe les citoyens dans un vrai débat au sein même de la démocratie représentative.

La violence que connaît aujourd'hui notre société sévit jusque dans le débat politique et risque bien de mettre à mal les règles élémentaires qui sont au cœur même du fonctionnement démocratique.

C'est sans aucun doute l'une des raisons de la raréfaction des vocations à exercer des responsabilités au sein des services publics en général et la fonction de maire en particulier.

André Laignel, le vice-président délégué de l'Association des Maires de France, en visite à Cherbourg-en-Cotentin le 9 juillet 2025 confiait à ses collègues du secteur : « fustiger le comportement méprisant du Gouvernement à l'égard des élus locaux, à mille lieues de la considération que les Français leur accordent ».

Sans aucun doute, le représentant de l'AMF faisait allusion aux propos injustes tenus par certains ministres mettant en cause les collectivités locales dans le poids de la dette et des déficits publics, alors même que la responsabilité de la dérive n'incombe absolument pas aux collectivités soumises à la « règle d'or » de l'équilibre budgétaire. Une situation qui aura néanmoins, à n'en pas douter, des répercussions sur les programmes proposés par les futurs candidats aux prochaines élections municipales.

Permettez-moi toutefois de considérer qu'une collectivité se doit d'avoir un projet, des objectifs, parce que c'est la commune et ceux qui en ont la charge qui préparent leur propre destinée.

(1) Jules Romain Barni, né à Lille (Nord) le 1er juin 1818 et mort à Mers-les-Bains (Somme) le 4 juillet 1878, est un philosophe et un homme politique français, député de la Somme.

Finances locales, des indicateurs qui rassurent

L'analyse financière d'une commune commence par l'évaluation de la situation de ses finances, c'est-à-dire, avoir une vision la plus claire possible de ses atouts et de ses faiblesses dans la structuration même de ses comptes.

Un certain nombre de critères permettent d'avoir cette vision sur l'état de santé des finances de la commune et de faire une sorte d'état des lieux de cette situation financière en comparant notamment ces critères à ceux des communes de même strate à l'échelle nationale.

Ces indicateurs concernent aussi bien les dépenses de gestion de la commune que sa dette et son niveau d'investissement, sans oublier sa capacité d'autofinancement et de désendettement.

Cette analyse permet également de dégager une sorte de carte d'identité de la commune pour mieux comprendre les raisons qui génèrent ses résultats. Il est bon de savoir par exemple que sur les 7 055 habitants valognais, seulement 3 364 ménages fiscaux sont répertoriés et que seulement 47 % de ces ménages fiscaux sont imposés (chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2024).

Il semble tout aussi important de savoir que si le critère relatif aux charges de personnel par rapport aux dépenses de gestion est plus important à Valognes (67 % contre 56 % au niveau national), c'est bien parce que la ville de Valognes réalise de nombreux travaux en régie (effectués par des employés communaux : menuiserie, serrurerie, peinture, etc) et ne fait donc pas appel à des intervenants extérieurs.

L'ensemble des principaux indicateurs de VALOGNES en 2024 démontre une gestion saine de ses finances et sont rassurants sur sa situation tout comme sur les perspectives envisageables pour les prochains exercices.

Budget primitif 2025
(voté le 31 mars 2025) :

25,8
millions d'euros

Fonctionnement
11,4
millions d'euros

Investissement
14,4
millions d'euros



En marge du Congrès des Maires 2025, Jacques Coquelin a signé le contrat de prêt pour la construction de l'école Christian Lamotte avec Céline Senmartin, représentante de la Banque des Territoires.

Données chiffrées relatives à la dette

Annuité 2025	872 482 €	capital 752 324 € intérêts 118 158 €
Capacité de désendettement	2,67 ans	
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2025	4 316 216 €	

La fiscalité

	Bases 2025	Taux 2025	Produit
Taxe d'habitation (THLV + THRS)	680 700 €	16,41 %	111 703 €
Taxe foncière (bâti)	9 555 000 €	47,63 %	4 551 047 €
Taxe foncière (non bâti)	166 800 €	61,66 %	102 849 €
Coefficient correcteur (réforme TH)			-779 569 €
Produit fiscal 2025			3 986 030 €

Carte d'identité de la commune de Valognes

Principaux indicateurs de Valognes en 2024 comparés aux indicateurs nationaux des communes de même strate (Source : Cabinet Grant Thornton)

Dette 543 € par habitant
732 € par habitant

Taux d'épargne brute (autofinancement) 12,6 %
15,7 %
Seuil de prudence : 10 %

Dépenses de gestion 1 353 € par habitant
1 037 € par habitant

Part des recettes de gestion issues de la fiscalité (fiscalité locale, impôts et taxes) 69 %
66 %

Niveau d'investissement 487 € par habitant
432 € par habitant

Capacité de désendettement 2,8 ans
2,7 ans
Seuil de prudence : 10 ans

Charges de personnel / recettes de gestion 57,7 %
46,6 %

Part des dépenses de gestion issues des charges de personnel 67 %
56 %





Apprends la mer avant de la prendre avec Louis Duc

À l'issue de son Vendée Globe, le navigateur local, Louis DUC, est venu rencontrer le mardi 29 avril 2025 à Cherbourg, deux cent soixante-dix élèves issus de six écoles de l'Agglomération du Cotentin, dont des élèves d'une classe de CE1 et leur professeur, Jean Philippe CARN, de l'école Alexis de TOCQUEVILLE.

Témoignage du professeur des écoles :

« Le projet de la classe autour du Vendée Globe 2024/2025 s'est donc appuyé sur le suivi du navigateur local Louis DUC, chaque jour les enfants faisaient un point sur le classement grâce aux ordinateurs de

la classe sur le site Vendée Globe Junior et plaçaient les bateaux sur un planisphère, suivaient les vidéos, et découvraient les skippers et leurs aventures.

Le fond de la classe s'est donc vite transformé en « PC course ». Ce suivi de Louis s'est fait via les différents réseaux Facebook et Instagram sur lesquels il postait régulièrement des photos et des vidéos. Nous lui avons envoyé des dessins et des textes notamment pour la nouvelle année (élément de motivation à la production d'écrits), par l'intermédiaire de sa chargée de communication, Catherine ECARLAT.

Cela a été l'occasion de travailler pendant l'année scolaire en espace/géographie sur l'apprentissage des continents, des océans, des différents caps, mais aussi en littérature, en temps et sciences sur l'histoire de la navigation et les différents types de bateaux, en arts visuels (travail sur « La Vague »), ainsi qu'en motricité et culture marine avec l'apprentissage de quelques nœuds marins et des différents éléments des bateaux inscrits dans la course.

Dans le même temps nous avons un bateau Valtelots (les matelots de Valognes) qui faisait le Vendée Globe Virtuel sur le site Virtual Regatta. Chaque matin, nous faisons un point météo pour choisir les meilleures options. Un petit challenge s'est mis en place avec les parents dont certains ont également inscrit des bateaux ainsi que deux classes de l'école. Au final notre bateau s'est classé 40 217^e sur 800 000 inscrits.

Le projet ne s'est pas achevé à l'arrivée de la course car nous avons eu la chance de pouvoir embarquer sur le bateau du club de plongée de Cherbourg afin d'accueillir Louis dans la rade de Cherbourg le 1^{er} mars, puis le 29 avril, nous avons pu le rencontrer au cinéma Le Palace à Équeurdreville-Hainneville pour la projection du film retraçant l'ensemble de son projet et échanger autour de questions/réponses.

Au final un magnifique projet très fédérateur et motivant pour les enfants, un grand merci à Louis DUC qui a su par sa performance et ses échanges transmettre sa passion, et qui sait, faire naître des vocations. »



Rencontre avec Greg ZLAP

Les élèves des classes d'Orchestre À l'École ont rencontré leur parrain musical, Greg ZLAP, bluesman harmoniciste- chanteur, pendant 3 jours, les 11-12 et 13 décembre 2025.

Surnommé par les médias « le prince de l'harmonica », Greg ZLAP est révélé au grand public lors de shows gigantesques de Johnny HALLYDAY avec qui il a tourné pendant 10 ans.

Un immense artiste de renommée mondiale. Après l'avoir rencontré le 10 septembre 2024 lors de l'inauguration officielle du dispositif « Orchestre À l'École », puis le 29 avril 2025, les cinquante-huit élèves, des deux groupes scolaires nous ont donné une

belle représentation de leur travail de cette 2^e année lors du concert exceptionnel de Greg ZLAP et de l'ensemble orchestral de l'école municipale de musique de Valognes, sous la direction de Philippe CHEBROU, le samedi 13 décembre 2025.

L'Orchestre À l'École, un dispositif reconnu par l'Éducation Nationale, gratuit pour les familles, financé par la ville, avec le soutien pédagogique et financier de l'association nationale « Orchestre À l'École » et le concours du Conseil Départemental de la Manche.

Les élèves bénéficient de 2 séances hebdomadaires de pratique instrumentale, dispensées par des professeurs de l'école municipale de musique pendant 3 ans.

Nous sommes heureux de contribuer à leur épanouissement, d'apporter notre aide à la réussite scolaire.



**Une école de
plain-pied, spacieuse,
lumineuse, sécurisée**



Pose de la 1^{ère} pierre de l'école Christian LAMOTTE mercredi 30 avril 2025

Cette pose symbolique de la 1^{ère} pierre de l'école marque à la fois l'aboutissement de différentes phases de longues études et le début des travaux.

En 2014, nous avons fait le choix de construire un nouveau groupe scolaire pour remplacer celui du Quesnay dont les classes en préfabriqué ont été implantées au début des années 1980.

Nous avons souhaité aussi revoir la configuration, l'organisation de nos écoles surtout après la fusion des écoles Alexis de Tocqueville et Léopold Delisle réalisée par l'Académie.

Un nouveau périmètre scolaire est redéfini pour la rentrée de septembre 2026 afin de redimensionner les deux groupes scolaires, pour tendre vers un rééquilibrage des

effectifs dans les écoles. Nous disposerons donc de deux groupes scolaires publics de part et d'autre de l'axe routier qui traverse notre commune :

- À l'ouest, l'école Christian Lamotte, reprenant notamment les effectifs de l'actuelle école du Quesnay.
- À l'est, l'école Alexis de Tocqueville, reprenant des élèves de l'école Léopold Delisle dépendant du nouveau périmètre scolaire.

Cette construction intègre une cuisine centrale pour la production de repas, guidée par l'exigence du « bien manger », la lutte contre le gaspillage alimentaire à travers le « consommer juste » et la réduction des déchets, pour l'ensemble des élèves des écoles publiques, et un lieu de restauration pour les enfants du site.

Un groupe scolaire, de huit classes de la maternelle au CM2, avec une classe de l'Institut Médico-Éducatif de la Fondation Bon Sauveur de la Manche.

Une école de plain-pied, spacieuse, lumineuse, sécurisée, organisée de façon à former un îlot protecteur pour les enfants dans un espace végétalisé, faisant entrer la nature avec de nombreux espaces plantés. Une école au service des nouvelles pratiques pédagogiques, pour répondre aux enjeux majeurs en termes d'enseignement et d'accueils périscolaires.



« La lecture commence les yeux fermés »

C'est à Brest que tout a commencé lorsque les membres de l'Office des Retraités et des Personnes Agées de Brest (ORPAB) sont entrés en 1985 dans l'école Nattier pour aider au fonctionnement de la bibliothèque. Au fil des ans, leur intervention s'est élargie. Cette initiative brestoise a fait l'objet d'une évaluation menée par l'Université de Bretagne Occidentale sous le titre "Les accompagnements entre générations dans l'univers scolaire. »

Lire et faire lire est développée dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux, La Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), soutenue depuis sa création par un comité d'écrivains, fort de plus de cent soixante-dix membres.

Donner l'envie de lire, transmettre le goût du savoir

Cette action est parfaitement encadrée avec des tutorats qui permettent aux bénévoles de se former pour assurer une intervention la plus pertinente possible.

Cette animation est proposée aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs périscolaires du soir.

Donner l'envie de lire, transmettre le goût du savoir, de la découverte à travers les écrits les plus divers. Un plan bien arrêté qui semble vraiment convenir à des adeptes de plus en plus nombreux.

Équipements sportifs

Quand la LED devient belle !

L'histoire de la LED remonte à l'avènement des semi-conducteurs, mais son utilisation pratique n'a pris son essor qu'au cours des dernières décennies. Initialement employée avec pour fonction la signalétique, utilisée par exemple comme simple voyant lumineux dans les équipements électroniques, la LED a rapidement évolué pour devenir une source lumineuse efficace et polyvalente dans divers domaines. Cette innovation a profondément révolutionné l'éclairage domestique, industriel et même l'affichage numérique, mettant en lumière une technologie avant-gardiste. De nos jours, la LED est également utilisée pour l'éclairage des équipements sportifs.

Économiquement parlant, les solutions LED se distinguent en consommant jusqu'à 75 % d'énergie en moins que les luminaires fluo-compactes : tout en fournissant un éclairage de meilleure qualité. Cette efficacité énergétique se traduit par des économies substantielles sur les coûts d'électricité, renforçant ainsi la rentabilité de tous les éclairages.

Voilà ce qui a conduit la ville de Valognes à opter pour ce type d'éclairage non seulement pour l'éclairage public sur tout son territoire, mais aussi pour ses équipements sportifs. Deux salles de sports sont d'ores et déjà équipées, le troisième complexe sportif sera équipé dès 2026, ainsi que les terrains de football et de rugby.

Pour compléter ces améliorations et dans le but d'accroître les économies d'énergie, ce programme sera poursuivi par un renforcement de l'isolation de tous les bâtiments sportifs et la mise en place de minuteries sur certains équipements sensibles identifiés parmi les plus énergivores.



À pied ou à vélo, Le cross a le vent en poupe

Né en France au début du 20^e siècle, le cyclo-cross (ou CX pour son abréviation) est une discipline cycliste intégrée à l'Union Cycliste Internationale (UCI) qui se pratique durant les périodes automnales et hivernales. Les épreuves de CX se disputent sur des circuits variés (asphalte, herbe, sable, boue) durant 1 heure 30 environ, proposant de fortes montées, de nombreux franchissements, des passages à pied, des portages et portions boueuses ou sablonneuses.

Le cyclo-cross est donc un beau mélange entre vélo de route et VTT cross-country (XC). En effet, le matériel utilisé ressemble fort aux vélos de route, mais le format des compétitions et le type de terrain s'apparentent plus à du VTT. À l'approche de l'hiver, de nombreux cyclistes rangent leur vélo de route car l'entraînement est rendu difficile par les conditions climatiques, les routes glissantes et les températures négatives. Le CX, comme le VTT sont donc de bonnes alternatives pour continuer à pédaler pour ne pas perdre les acquis de l'été.

Devant la demande pressante des clubs de vélo et de la section d'athlétisme de Valognes pour la pratique du cross-country, les élus en charge du sport ont décidé de donner satisfaction aux amateurs de cross de plus en plus nombreux, en aménageant un « terrain de jeu » sur trois hectares autour du bassin d'orage du stade Georges Pillet.

Bosses en tous genres, escaliers ou rampes plus ou moins pentues se succèdent tout au long d'un parcours qui semble satisfaire de plus en plus de sportifs tant pour leur entraînement qu'à l'occasion de compétitions que les comités sont de plus nombreux à organiser à Valognes.



Les solutions LED se distinguent en consommant jusqu'à 75 % d'énergie en moins que les luminaires fluo-compactes



plus de mille
personnes qui ont
déambulé dans
les allées

Forum des associations

Comment développer une synergie entre les clubs ?

C'est le 6 septembre dernier que le traditionnel Forum des associations valognaises s'est tenu dans le complexe sportif Marcel Lechanoine aménagé pour l'occasion.

Comme de coutume, les responsables des soixante associations présentes ont eu le loisir de faire connaître leurs activités aux visiteurs venus particulièrement nombreux cette année, puisque ce sont plus de mille personnes qui ont déambulé dans les allées tout au long de l'après-midi.

Les bénévoles ont tous apprécié l'organisation mise en place par l'équipe du service sport-jeunesse-vie associative et quelques présidents ont enregistré de nouvelles adhésions.

Invités le matin pour un échange sur plusieurs thèmes organisés en ateliers, les représentants de quarante-deux associations ont particulièrement aimé ce temps de réflexion qui leur a permis de mieux se connaître, de pouvoir évoquer certaines de leurs attentes et de développer une sorte de synergie et de mutualisation des moyens humains pour une plus grande efficacité lors des événements qu'ils organisent au cours de l'année.

Des sujets, tels que la communication, la responsabilité des présidents, la sécurité des membres ou encore l'aspect juridique de leur activité, ont été abordés au cours de ces tables rondes animées par des collaborateurs de la mairie de Valognes.

Des échanges qui en appellent assurément d'autres et qui devraient se concrétiser par des actions spécifiques sur l'ensemble de ces domaines, selon les élus présents lors de la conclusion de ces travaux.

BAFA CITOYEN 10 € pour une passerelle professionnelle

Depuis plusieurs mois, voire quelques années, les collectivités locales sont confrontées à une pénurie de personnels d'animation pour organiser leurs centres d'accueils collectifs de mineurs. Pour ces raisons, la ville de Valognes a notamment dû renoncer à organiser les Tickets Temps Libre, une de ses actions phares pour occuper les jeunes durant les vacances scolaires

en dehors de la période estivale. Ce manque d'encadrants vient principalement du fait que de moins en moins de jeunes sont diplômés du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA).

Le coût de la formation permettant l'obtention du précieux sésame pour encadrer des actions d'accueil d'enfants est très certainement à l'origine de la pénurie constatée. Prenant exemple sur le succès de l'aide apportée aux jeunes pour obtenir leur permis de conduire, les élus valognais ont décidé la mise en œuvre d'un **BAFA CITOYEN** donnant ainsi la possibilité à de jeunes gens âgés de 16 à 25 ans d'obtenir le diplôme qui leur permettra d'avoir une première expérience dans les métiers de l'animation.

Monsieur le maire a donc signé une convention le 11 mars 2025 avec l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) pour la mise en œuvre d'un cursus de formation sur l'année 2025. Ce cursus a commencé par un stage théorique qui s'est déroulé du 5 au 12 juillet 2025 et s'est poursuivi par un stage d'approfondissement du 26 au 31 décembre. Les directeurs des centres de loisirs ont accueilli les jeunes en formation lors de stages pratiques tout au long de l'année.

Ce sont donc dix jeunes qui seront diplômés au final et qui, en contrepartie du financement de leur formation par la ville de Valognes, donneront priorité à encadrer les actions qu'elle organise.



Justice sociale

Une action locale, fierté de notre République !

Solidarité, soutien financier, lutte contre l'isolement, emploi, mobilité, accès à la culture, aux loisirs et au sport, tout comme au droit et à la justice, autant d'actions que les collectivités locales assurent souvent dans la plus grande discrétion parce que l'accompagnement des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables se fait dans la plus grande confidentialité.

Les services sociaux ont de ce fait, un rôle particulièrement difficile à tenir au sein de la société parce qu'ils doivent être à la fois, attentifs aux situations délicates et porteurs d'actions les plus efficaces pour tous ceux qui en ont réellement besoin.

Depuis longtemps les Gouvernements qui se succèdent confient certaines missions de service public aux communes ou à des associations et se défaussent pour partie. En fait, ils continuent de financer l'essentiel mais exigent des résultats de la part des délégataires qu'ils n'obtiennent pas eux-mêmes.

La pandémie de COVID 19 a été sur ce plan particulièrement significative et les élus de proximité ont joué un rôle essentiel dans la protection des populations. Le travailleur social doit se former à de nouveaux risques comme la détection de violences intrafamiliales qui progressent inexorablement à Valognes comme partout en France.

Les conséquences de ces violences sur la santé physique et mentale des enfants et des adolescents notamment, sont importantes car ceux-ci peuvent souffrir d'un trouble traumatique développemental. Plus vite l'enfant est en sécurité, plus son rétablissement est rapide. L'action sociale dans une collectivité a donc de nombreuses facettes.

Si l'accompagnement individuel est donc essentiel pour maîtriser au mieux les situations les plus complexes, l'intervention des collaborateurs en charge de l'action sociale ne se limite pas à cela, loin s'en faut. Permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un emploi et de vivre décemment fait aussi partie de leurs prérogatives. En avril dernier, en étroite collaboration avec le service jeunesse et en partenariat

avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, le service action sociale de Valognes a organisé, la **7^e édition des Quartiers de l'Emploi** qui ont réuni plus de 60 professionnels et ont accueilli de très nombreux demandeurs d'emploi afin de les conseiller et les guider dans leurs démarches.

Dans un autre domaine, suite au succès du cinéma à 1€, le **Bain à 1€** a débuté afin de faciliter l'accès à tous au centre aquatique, Les Bains du Cotentin.

D'autres actions déjà bien implantées sur notre commune ont été poursuivies comme « **Séniors en vacances** » et la « **Sortie intergénérationnelle** » qui permettent à certains Valognais de rompre avec l'isolement, de rencontrer d'autres personnes et engager parfois des relations pérennes.

Certains habitants de la **résidence Les Mimosas** étaient de la sortie et peuvent désormais accueillir leurs nouvelles connaissances pour un moment d'échange et de convivialité sur la terrasse qui a été installée et qui rencontre un véritable succès auprès des locataires.

C'est la Normandie qui était à l'honneur du dernier **Repas des Aînés** le 19 octobre. 333 convives ont passé un très agréable moment dans le complexe Marcel Lechanoine décoré pour l'occasion grâce à l'aide précieuse du Groupe Folklorique Valognais. Le repas en musique était servi par des jeunes gens enthousiastes sous l'œil attentif de Vanessa Langlois en tenue normande, portant fièrement sa magnifique coiffe d'époque.

L'accompagnement des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables se fait dans la plus grande confidentialité





Chaque bénéficiaire consacre trente heures de son temps pour une cause de son choix



LA BOURSE AU PERMIS

Opération "Gagnant – Gagnant"

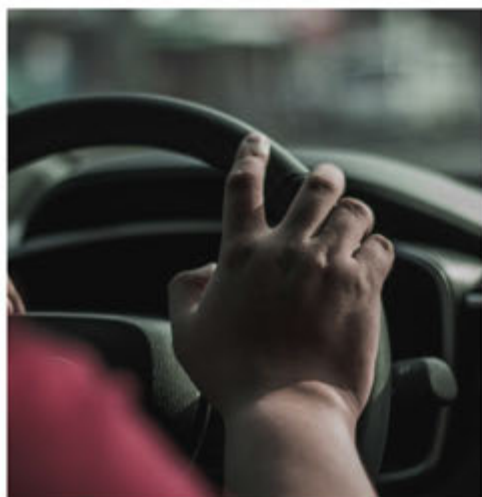
Depuis que la Municipalité a mis en place cette opération qui permet à des jeunes de bénéficier d'une aide financière pour passer leur permis de conduire, en contrepartie de quelques heures au service de la commune ou d'associations, force est de constater que tous les intervenants y trouvent leur compte.

Les jeunes évidemment puisque cette aide substantielle leur permet d'obtenir plus rapidement le précieux sésame et, parfois, de trouver un travail plus rapidement. Les associations ne boudent pas non plus leur plaisir d'obtenir une main d'œuvre opportune pour l'organisation d'événements sportifs, ludiques et parfois culturels, comme Les Concerts en Valognais qui ont bénéficié d'un renfort lors des dernières éditions du prestigieux festival.

Chaque bénéficiaire consacre trente heures de son temps pour une cause de son choix. Au cours de l'année 2025, les jeunes ont donc apporté leur soutien à de nombreuses actions :

- › **Les Quartiers de l'emploi**, jeudi 3 avril
- › **La fête du jeu**, samedi 17 mai
- › **Valognes fête la musique**, samedi 14 juin
- › **Le vide-greniers** du comité de jumelage de Valognes-Stolberg, dimanche 3 août
- › **Le Forum des associations**, samedi 6 septembre

En outre, Monsieur le Maire était très heureux de remercier les jeunes qui ont participé au service du Repas des Aînés, dimanche 19 octobre. Une rencontre intergénérationnelle qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit recherché par cette démarche originale qui, au final, donne pleine satisfaction à tous.





La culture sous toutes ses facettes

Chaque année est un **nouveau défi**, la promesse d'aller de l'avant, cultiver sa curiosité. Les créations artistiques suscitent de l'émotion et stimulent les esprits. La fréquentation de tous les arts, la lecture, la littérature élargit notre champ culturel. En tenant à distance les contenus numériques qui nous vampirisent, nous cultivons et préservons notre liberté.

C'est cet esprit de politique culturelle vivante, innovante et multiculturelle, facteur d'émancipation et d'ouverture, qui nous anime, malgré les contraintes auxquelles les municipalités sont soumises, et plus largement, le contexte anxiogène de conflits et d'incertitude.

La vie culturelle apporte un souffle essentiel, elle est l'un des derniers bastions où nous regardons tous ensemble dans la même direction, pour **des moments forts** de plaisir partagé : la projection du film **MIKADO** en avant-première au cinéma le Trianon, dans le cadre de la **7^e édition du festival d'Enfin Les Beaux Jours**, sur une proposition d'Olivier ADAM, nouvelliste invité et coscénariste du film avec la réalisatrice Baya KASMI nous a transportés : force des rapports humains, quête d'émancipation, célébration de l'espoir et des possibles.

**Politique culturelle
vivante, innovante
et multiculturelle**



L'Exposition photographique de printemps

L'Exposition photographique de printemps du Club-Photo de Valognes fut un autre voyage : de Frankfort en Belgique, puis de Barcelone à Paris avant de revenir dans notre Cotentin.

Le photographe transcrit sa perception du monde avec son appareil, mais surtout son regard, sa sensibilité et nous plonge dans la beauté, mais nous interroge aussi. La photographie argentique, c'est le fruit de la patience, d'une aventure humaine, d'années de travail passionné, de transmission.

Les Journées Européennes du Patrimoine



Les Journées Européennes du Patrimoine de septembre ont fait découvrir aux visiteurs, le **Fonds Ancien de la médiathèque Julien de Laillier**, probablement une des premières bibliothèques publiques de la Manche, selon la volonté de son fondateur, l'abbé Julien de Laillier, en 1719. Une visite conduite par Patrick LEDOT et Théo PRONOST qui unissent leur savoir pour présenter une sélection de « livres remarquables » : 25 000 ouvrages patrimoniaux, 205 incunables, 220 manuscrits déployés sur un rayonnage non moins impressionnant.

Outre les manuscrits consacrés aux cours de philosophie et de théologie des XVII^e et XVIII^e siècles provenant du séminaire, ce Fonds Ancien est riche d'ouvrages de mathématique, de physique, d'architecture, de sciences, témoins de la culture et de l'ouverture d'esprit de son fondateur. **Une prochaine conférence sur son itinéraire est en cours d'élaboration.**

La médiathèque aujourd'hui c'est : **75 000 ouvrages dont 25 000 patrimoniaux, des documents sonores, de multiples revues et ressources numériques, des instruments de musique.**

Site internet : mediatheque.valognes.fr



Nous cultivons avec beaucoup d'enthousiasme toutes les formes de créations artistiques, lumineuses et généreuses de vie.

Parallèlement, la **restauration de notre patrimoine historique** se poursuit : la finalisation des travaux de réfection intérieure du musée du cidre est programmée. La rue du Petit Versailles a bénéficié d'un traitement paysager qui offre une nouvelle perspective, complétée bientôt par l'animation qu'apportera la réouverture du musée cette année.

Avec l'accompagnement des services de la DRAC, l'examen de l'état structurel de l'église Saint-Malo incluant les équipements intérieurs associés est en cours. Cette étude de diagnostic général sera le préalable à l'établissement d'un programme de restauration pluriannuel de l'édifice qui a beaucoup souffert de l'outrage du temps et des éléments. La Fondation du Patrimoine apportera son soutien au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Ces actions ont été guidées, par un souci d'exigence, d'ouverture, ainsi que de mise en valeur de notre riche patrimoine, grâce à l'engagement des équipes.

Jardins en musique

Les traditionnels **Jardins en musique** des Estivales, initiés en 2020, nous ont fait voyager dans des univers musicaux très divers : jazz manouche, musique et chants traditionnels grecs, puis univers baroque et contemporain pour basson et piano.



Les Innocents

Les Innocents en concert les 7, 8, 9 et 10 octobre 2025 à l'Hôtel-Dieu. Avec leurs tonalités folk et pop, leurs mélodies d'orfèvres, JP NATAF et J-Christophe URBAIN ont enthousiasmé la salle de l'Hôtel-Dieu à guichet fermé, pendant 4 soirées. Fins observateurs du monde, au regard critique et poétique, ils savent explorer les joies et les peines pour nous surprendre. Dans cette salle intime qu'ils affectionnent tant, ils ont su faire vibrer nos âmes.



Beaux Arts

« **Vieille maison normande** » de **Maurice Pigeon**, huile sur toile, est un don de Madame Marcelle LENFANT à la ville de Valognes en 2024. Madame Marcelle Lenfant, fille de Monsieur GUILLEMOTEAU, principal du collège (actuel lycée Henri Cornat) de 1922 à 1945 et de Madame GUILLEMOTEAU, infirmière et intendante de l'établissement, se souvient avec bonheur de sa vie à Valognes, et y demeure très attachée.

L'œuvre a été restaurée par la Fabrique de Patrimoines en Normandie, avec le concours financier de la Société des Amis des Musées et des Monuments de Cherbourg et du Cotentin (SAMMCC). Le tableau a recouvré sa splendeur initiale et a été présenté au public dans le hall de la mairie de Valognes de juin à août 2025.

Une reproduction de l'œuvre en grand format a été exposée dans le jardin public Anne Heinis. Les Services Techniques de la Ville dont les jardiniers, ont conçu un prolongement au tableau, en l'incluant dans le réel : nous étions plongés au cœur de la cour, entourée de la chaumière, imprégnés de son atmosphère avec parterre de fleurs, poules qui picorent, et prolongée par un vrai potager. Les équipes techniques de la Ville ont conçu et planté avec enthousiasme ce jardin nourricier pour donner vie à l'œuvre de Maurice PIGEON et surtout, la faire partager à tous.

Maurice PIGEON 1883-1944

Tout jeune enfant, il perd l'usage d'un œil suite à un accident domestique. Peu de temps après, il est devenu sourd-muet à la suite d'une grave méningite et ne peut communiquer que par le dessin et l'écrit. Son art devient sa manière de s'exprimer, la vue étant pour lui la seule perception du monde extérieur. Ses sujets de prédilection étaient la vie et les paysages de son Cotentin natal, qu'il a immortalisés et savait illuminer comme nul autre.

Maurice PIGEON a deux maîtres : la nature et sa nature propre, sa sensibilité lui permettant de magnifier les formes et les couleurs. Il participe au Salon des Artistes Français chaque année à Paris de 1914 à 1939. La famille s'installe à Valognes en 1931, à l'Hôtel de Blangy. Il puisera alors son inspiration de la vie de sa ville. La guerre l'oblige à se reloger dans l'ancien presbytère d'Alleaume, où il meurt, avec sa mère et sa soeur sous les bombardements du 6 juin 1944. Sa vie fut singulière et tragique. Sa sensibilité, sa touche post-impressionniste, sa riche et lumineuse palette, donnent à sa peinture poésie et charme.



2026, EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

Maurice PIGEON

L'Association des Amis de Valognes s'est lancée dans un projet ambitieux sur Maurice PIGEON, peintre valognais aux multiples facettes. **Une exposition est ainsi programmée du 1^{er} au 21 juin 2026 à l'Hôtel-Dieu.**

Les membres de l'Association ont engagé un vaste travail de recensement des œuvres de l'artiste et, même après avoir dénombré plus de deux cents toiles, l'association poursuit ses recherches. L'artiste, bien connu à Valognes, avait un talent fou et son œuvre est particulièrement importante.



Les Cigares du Général !

Le 18 juin 2025, en marge des commémorations de l'Appel du Général De Gaulle de juin 1940, une manifestation fort sympathique se déroulait en mairie de Valognes, en présence de plusieurs élus et de nombreux membres d'associations patriotiques locales. Le maire de Valognes souhaitait en effet rendre hommage au généreux donateur de six imposants volumes des mémoires du Général De Gaulle imprimés en nombre limité pour le Club Français des Bibliophiles dans les années 60. Un don précieux pour la ville de Valognes, comme l'a rappelé Jacques COQUELIN, en remerciant chaleureusement Francis THOMAS, âgé aujourd'hui de 91 ans, dont le parcours professionnel est loin d'être anodin.

Après avoir effectué son service militaire au régiment des chasseurs à pied en Allemagne, le jeune Francis THOMAS est affecté en Afrique du Nord pour des opérations au Maroc durant 33 mois.

En 1957, il rentre à la ferme familiale où il travaille pendant deux années avant d'être admis au concours de gendarmerie. Il effectue un stage de 6 mois au Quesnois et se trouve affecté à l'issue de sa formation à la Garde républicaine.

Il participera à de nombreuses manifestations dont le défilé du 14 juillet 1962 qui lui laisse encore aujourd'hui un merveilleux souvenir. Affecté à la Garde des Palais nationaux, il demande à être affecté au pôle des chauffeurs des officiers de la caserne de la Garde républicaine, rue des Célestins à Paris.

Le commandement lui propose d'être chauffeur au Palais de l'Élysée et il sera ainsi mis au service du Général De Gaulle, affecté à son secrétariat, avenue de Breteuil dans le 7^e arrondissement. Il acheminait le courrier de Paris à Colombey-les-deux-Églises et devint le chauffeur en second du Général qu'il a continué de servir après le 29 avril 1969 dans sa résidence de Colombey.

Francis THOMAS a quitté le Palais de l'Élysée en 1977 pour une mutation en gendarmerie maritime jusqu'à sa retraite en 1981 dans la commune de Ruffosses où il vit avec Nicole, sa charmante et discrète épouse.

Avec un léger sourire et une petite pointe de nostalgie, le chauffeur se souvient qu'à chacune de ses rencontres avec le Général De Gaulle, ce dernier avait pris pour habitude de lui offrir... un cigare !



Mettre en valeur
certains monuments
et créer un espace
naturel préservé



Depuis juillet, ça flashe à la Mairie

Parmi les documents nécessaires à l'établissement de pièces d'identité, les photos sont évidemment un des éléments clé pour obtenir les précieux passeports ou la carte nationale d'identité. Obtenir une photo d'identité devient pourtant un véritable casse-tête au vu du nombre d'artisans photographes encore en activité en 2025.

À l'heure où l'utilisation des smartphones est à son apogée, la concurrence est rude : la photographie en paie le prix. Il n'y a plus d'artisan photographe à Valognes ayant pignon sur rue. Devant un tel constat, la ville de Valognes a fait le choix d'installer une cabine PHOTOMATON dans le hall de l'hôtel de ville afin de faciliter les démarches de ses administrés.

Ce service de proximité accessible aux heures d'ouverture de la mairie, permet de réaliser sur place des photographies conformes exigées par l'administration. Installée depuis la fin du mois de juillet, cent quarante-deux personnes ont déjà utilisé la cabine.

Jardin d'art et de mémoire

Quand le passé prépare l'avenir

Les cimetières sont très souvent des lieux de patrimoine et d'histoire, avec des tombes et des monuments commémoratifs qui témoignent de l'histoire de la commune, de la région et de leur culture. C'est le cas du cimetière Saint-Malo de Valognes, tout comme celui de l'enclos funéraire qui jouxte l'église d'Alleaume.

Certains cimetières sont connus pour leur architecture ou leur paysage, comme le cimetière de Père Lachaise à Paris qui attire chaque année de très nombreux visiteurs. Les cimetières peuvent être des lieux de recherche et de médiation pour les historiens et les généalogistes. Ils y trouvent des informations sur les personnes enterrées et leur contexte historique. Les cimetières sont aussi des lieux de travail pour les professionnels de l'industrie funéraire. C'est aussi le cas pour ceux qui sont chargés de l'entretien et de la gestion des tombes et des jardins.

Les cimetières peuvent être des lieux de réflexion et de méditation pour ceux qui cherchent un peu de paix et de solitude dans un monde tellement chahuté.

À Valognes, les cimetières font l'objet d'une attention particulière dans le respect de tous ceux qui reposent en ces lieux et par respect aussi pour les familles et les amis rassemblés lors des célébrations et des enterrements.

C'est à partir de ces quelques réflexions et lors d'une reprise de concessions abandonnées et dangereuses en 2022 que l'idée est venue de créer **un jardin d'art et de mémoire**. Deux objectifs majeurs : mettre en valeur certains monuments et créer un espace naturel préservé.

Les services municipaux ont travaillé en étroite collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin animé par Julien DESHAYES et avec Monsieur Jacky BRIONNE, président de la Fédération Normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire.

Le jardin qui se veut naturel et entièrement végétalisé, permet aux visiteurs de découvrir quelques types de monuments à travers les âges dans un milieu qui conserve une faune floristique et faunistique riche et variée.

L'état civil en chiffres

Données sur 10 mois et demi

Titres d'identité	2024	2025	Comparaison 2025/2024 en %
CNIe	1 597	1 440	- 9,83 %
Passeport	839	817	- 2,62 %
TOTAL	2 436	2 257	

Actes	2024	2025
Décès	210	310
Mariages	28	35
PACS	24	26
Avis de naissance	49	27



Prestigieux concours récompensant les femmes ayant démontré une volonté de faire du commerce autrement

Quand le Bonheur des Petites Souris monte à Paris !

La Valognaise Marie-Laure DUPUCH, Lauréate du concours « 101 femmes entrepreneures »

17 juin 2025, jour de gloire pour Marie-Laure DUPUCH qui était reçue à l'Hôtel de Matignon par François BAYROU, Monsieur le Premier Ministre en personne, accompagné de Madame Aurore BERGÉ, Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Astrid PANOSYAN-BOUVET Ministre chargée du travail et de l'Emploi, de la Ministre du Commerce et de l'Artisanat Véronique LOUWAGIE, en présence de Nicolas DUFOURCQ, Directeur Général de la Banque Publique d'Investissement créée en 2013 pour soutenir le développement économique national.

La créatrice de la fromagerie de la rue de Poterie à Valognes, a été choisie pour représenter le Département de la Manche dans ce prestigieux concours récompensant les femmes ayant démontré une volonté de faire du commerce autrement.

La jeune femme déborde d'idées nouvelles pour développer son commerce à l'image du dynamisme qui souffle plus généralement sur le cœur de ville de Valognes et son commerce local.

Les services proposés par « au Bonheur des Petites Souris » sont riches et variés et vont des baluchons quatre fromages jusqu'aux plateaux apéro, en passant par les plateaux dînatoires alliant fromage et charcuterie.

Cette reconnaissance nationale qui vient d'être décernée à Marie-Laure DUPUCH est un nouveau stimulant pour la fromagère bien sûr, mais aussi, pour l'ensemble des commerçants valognais regroupés dans la très active Association Valognes Commerces et Artisans.



L'étoile Michelin
une fierté collective

Trois fleurs pour une Ville fleurie, deux cœurs pour le label Ville Prudente, la ville vient de se voir décerner une étoile dans le guide de référence dans la rubrique Voyage et Culture : **Valognes vaut la visite**. Une fierté pour le maire qui n'a pas hésité à le rappeler lors d'un récent conseil municipal puisque cette distinction honore très concrètement la ville. Située au cœur de la presqu'île du Cotentin, Valognes occupe une position exceptionnelle sur ce territoire qui lui vaut aujourd'hui d'être la capitale politique de la Communauté d'agglomération du Cotentin qui regroupe 129 communes et 182 000 habitants. Petite cité pleine de charme, notre ville labellisée d'art et d'histoire conserve un riche patrimoine, héritage de son histoire, témoignage de sa splendeur et de son rayonnement qui lui valurent le titre prestigieux de Versailles normand durant le siècle des Lumières. « C'est une satisfaction de figurer dans ce palmarès attribué par un jury composé d'inspecteurs anonymes, qui ne communique jamais à l'avance

ses dates de passage », a réagi le maire, Jacques COQUELIN. « Son travail repose sur la discrétion totale afin de garantir une évaluation objective et impartiale. » Puis de rappeler les critères de classement : « Pour identifier au premier coup d'œil un site à ne pas manquer, Michelin a, depuis l'origine, choisi de classer les lieux et curiosités par ordre d'intérêt avec un système d'étoiles. Pour plus de lisibilité, les éditeurs ont renommé cette année les trois catégories d'étoiles : 1 étoile signifie « Vaut la visite », 2 étoiles « Vaut le détour », 3 étoiles « Vaut le voyage ». Cette classification repose sur neuf critères, « dont le ressenti lors de la découverte du site, sa notoriété, sa richesse patrimoniale et la richesse de la visite, mais aussi la présence de labels, valeur intrinsèque ou historique, beauté et esthétique, authenticité et charme, qualité de l'accueil et de la visite ». Choisir Valognes pour une escapade devient une valeur sûre. Une fierté pour la population.



LE DOSSIER

Valognes : Une Histoire au Féminin !

Anne
BARTHÉLÉMY-HEINIS,
Marcelle BLANCHARD et
Marguerite LAISNÉ
DE VAUDUMONT

L'extension du tissu urbain et la construction de nouveaux lotissements qui s'est accélérée ces dernières années entraînent évidemment la création de nouvelles voies pour lesquelles le conseil municipal est appelé à statuer sur leur dénomination.

Le choix n'est pas simple, d'autant que le maire actuel de Valognes l'a rappelé à de nombreuses reprises : le nom des rues de la ville doit être en étroite relation avec son histoire.

Dit autrement : terminé les noms de fleurs ou d'oiseaux, place à des patronymes liés à l'histoire de Valognes avec de surcroît, une véritable volonté de féminiser ces décisions. Difficulté supplémentaire car, il faut bien l'avouer, l'histoire ayant été souvent écrite par des hommes, il semble plus aisé de retenir des noms d'hommes que de femmes pour un tel exercice.

Toutefois, depuis quelques temps, les élus valognais ont engagé un véritable processus visant à inverser la tendance et c'est ainsi que des noms de femmes sont apparus sur nos plaques de rues.

Charlotte DE LA VIGNE, Marie RAVENEL ou encore Marie BONAMY ont rejoint Marguerite BESNARD ou Madeleine DE RAVALET parmi les femmes illustres de Valognes.

Nous avons choisi de vous présenter trois de ces femmes totalement liées à la ville de Valognes : Anne BARTHÉLÉMY-HEINIS, Marcelle BLANCHARD et Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT dont les noms sont désormais gravés à jamais dans notre histoire.



Anne BARTHÉLÉMY-HEINIS

Première femme Maire de Valognes et première femme Sénateur de la Manche.

Anne BARTHÉLÉMY-HEINIS est née le 16 novembre 1933 à Cherbourg. Son père, Antoine BARTHÉLÉMY, ingénieur général du génie maritime à Cherbourg, est nommé directeur technique de la Compagnie générale transatlantique ; c'est lui qui dirige à Saint-Nazaire la construction du paquebot France, au début des années 1950. Après avoir fréquenté la pension Notre-Dame à Saint-Pierre-Église puis le lycée Molière à Paris, Anne BARTHÉLÉMY-HEINIS devient professeur de français à l'ambassade des États-Unis en France de 1957 à 1959.

Envoyée volontaire auprès des populations déplacées en Algérie de 1959 à 1961, elle est ensuite chargée de mission au cabinet du ministre des Rapatriés de 1961 à 1963. Puis elle exerce de 1963 à 1975 comme inspectrice régionale de l'action sociale au service des Français musulmans dans la région Languedoc-Roussillon. Après avoir obtenu une licence en sciences économiques à la faculté de Montpellier, elle y soutient en 1977 un doctorat de sociologie sur les Français musulmans regroupés dans les centres d'ex-harkis.

De retour sur sa terre natale normande, elle fait son entrée en politique. N'appartenant à aucun parti, elle conçoit son engagement politique comme la prolongation de son action sociale. Sollicitée par Pierre GODEFROY pour figurer sur sa liste aux élections municipales de Valognes, elle est élue conseillère municipale en 1977, puis adjointe au maire de 1977 à 1983. Élu maire de Valognes en 1983, réélue en 1989, elle demeurera maire jusqu'en 1995.

Elle se présente aux élections sénatoriales du 27 septembre 1992. Candidate sans étiquette, n'ayant obtenu l'investiture d'aucun parti, elle est élue Sénateur de la Manche au second tour : avec 684 des 1 464 suffrages exprimés.

Au Palais du Luxembourg, elle s'inscrit au groupe des Républicains et indépendants, dont elle est aussitôt nommée vice-présidente, et fait partie de la commission des affaires économiques. À ce titre, elle rapporte deux projets de loi en 1994, l'un portant sur les marchandises pirates et de contrefaçon, l'autre sur la certification des produits industriels et des services. Présidente de l'Union Hospitalière du Nord-Ouest à partir de 1991, membre du Haut conseil de la réforme hospitalière en 1995 et vice-présidente de la Fédération hospitalière de France à partir de 1996, elle consacre une part notable de son action sénatoriale aux questions de santé : le don de sang et la transfusion sanguine (1992), les soins en milieu pénitentiaire (1993), le financement de la protection sociale (1995), le rôle des hôpitaux dans les territoires ruraux (1997), l'assurance maladie universelle (1998), les soins palliatifs, le recrutement médical et infirmier (1999), la contraception d'urgence (2000) ou l'interruption volontaire de grossesse (2001).

Chevalier de la Légion d'honneur, croix de la Valeur militaire et chevalier des Palmes académiques

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de 1999 à 2001, elle vote la loi constitutionnelle relative à l'égalité entre les femmes et les hommes en 1999 après avoir initialement fait part de ses réserves. Elle intervient aussi en 2000 sur l'instauration de la parité politique et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Anne BARTHÉLÉMY-HEINIS perd toutefois son fauteuil sénatorial le 23 septembre 2001 : la liste d'Union de la droite, sur laquelle elle se présente en deuxième position, n'obtient que 495 des 1 534 suffrages exprimés et un seul fauteuil qui revient au sortant RPR, Jean-François LE GRAND. Cette défaite succède à celles qu'elle avait précédemment connues aux élections municipales de juin 1995 et mars 2001. Battue de manière inattendue en 1995, elle avait en effet dû laisser la mairie de Valognes à Fernand LEBOYER et avait quitté le conseil municipal. Elle avait de nouveau échoué à reconquérir son fauteuil majoral en 2001. À partir de cette date, elle ne conserve que le mandat de conseillère municipale de Valognes.

Chevalier de la Légion d'honneur, croix de la Valeur militaire et chevalier des Palmes académiques, elle préside par ailleurs l'association du prix Alexis de Tocqueville de 1992 à 2008. Victime d'un accident vasculaire cérébral durant l'été 2009, elle s'éteint le 18 décembre suivant, à l'âge de soixante-seize ans, à l'hôpital de Garches, en banlieue parisienne.

(Sources : Archives du site du Sénat)



Marcelle BLANCHARD

Gérante de l'épicerie Bretel
rue de Poterie

Souvent appelée « La Grande Marcelle » en rapport avec sa grande taille, ou bien encore « Mademoiselle Marcelle », Marcelle BLANCHARD était née le 21 novembre 1892 à Villers Charlemagne en Mayenne. Elle était une figure de Valognes d'avant-guerre et très appréciée de la population. Impliquée dans la vie sociale, elle était infirmière volontaire à la Croix-Rouge. C'est dans l'exercice de cette activité qu'elle a trouvé la mort lors des bombardements. Alors qu'elle soignait les blessés, elle fut touchée par des éclats d'obus dans l'embrasement d'une fenêtre de l'hôpital de Valognes.

Elle était la gérante de l'épicerie Bretel rue de Poterie et elle n'hésita pas à cacher des aviateurs britanniques ainsi que des parachutistes américains dans l'arrière-boutique de son échoppe au mépris des représailles qu'elle encourait alors de la part d'une armée d'occupation dont le comportement devenait de plus en plus agressif en ce mois de juin 1944.

Dans son rôle d'infirmière volontaire de la Croix-Rouge, Marcelle BLANCHARD intervenait régulièrement à l'hôpital. Selon le journal écrit par André LECHEVALLIER lors de ces tristes événements, « le dimanche 18 juin 1944, vers 5 heures du matin, les tirs d'obus avaient repris autour de l'hôpital et Mademoiselle Marcelle qui couchait dans la salle de sûreté près de la pharmacie s'était levée d'un bond pour voir par le carreau où ça tombait. C'est à ce moment qu'elle reçut un éclat d'obus qui lui traversa le biceps du bras gauche pour venir se loger tout près du cœur. »

L'opération réalisée immédiatement s'était bien passée mais son cœur était très faible. Transportée dans la salle voûtée, elle continuait de se plaindre et malgré les soins qui lui furent prodigués par le Docteur VACQUET et deux infirmiers, elle faiblissait visiblement et s'est éteinte doucement vers midi entourée de deux religieuses qui l'accompagnèrent tout au long de son agonie.

Dans son livre, *Le Versailles normand aux heures tragiques*, Guillaume LECADET dresse le portrait de la jeune épicière : « Un bruit de bottes lui changeait le visage et le regard avant la parole et traduisait la pensée. L'Allemand s'en allait sans insister, les denrées n'étaient pas pour lui. Servir ses compatriotes, aider les malheureux, ceux qui souffraient en silence surtout. De la prospérité de son commerce, elle n'avait souci. Sa pensée était ailleurs. Servir en isolée dans l'armée du silence, tel était son idéal et son but. »

Quant à son engagement dans la Résistance, le mystère reste entier sur le réseau : « Elle possédait son agence de renseignements et son action était aussi prompt de jour comme de nuit. Elle avait créé des ateliers où on tricotait, cousait, sans jamais savoir exactement pour quelle destination. »

Mademoiselle Marcelle méritait bien qu'une rue de Valognes porte son nom à jamais.



Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT

Sage-femme

Lorsque le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire fut créé à Valognes et qu'un bâtiment fut construit pour l'accueillir, la question de sa dénomination fut évidemment évoquée. Tout de suite, le nom de VICQ d'AZIR considéré comme le fondateur de l'anatomie comparée et à l'origine de la théorie de l'homologie en biologie fut immédiatement avancé.

Pourtant, les professionnels de santé et Caroline CARN, la présidente de l'Association Santé Cœur Cotentin en tête, ne cachaient pas leur souhait de choisir le nom d'une femme pour ce site particulièrement important dans le système de santé du territoire. Proposé par Julien DESHAYES, animateur du Pays d'art et d'histoire Le clos du Cotentin, le nom de Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT a immédiatement retenu l'attention des professionnels de santé du pôle.

Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT, née en 1660, a été formée par Angélique DU COUDRAY, première sage-femme et chirurgien. À son tour, Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT formera les sages-femmes de nos campagnes. Elle était l'épouse de Guillaume MAUQUEST DE LA MOTTE, chirurgien et obstétricien qui a rédigé des traités d'obstétrique. Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT a sauvé des vies de manière directe et indirecte, que ce soit en aidant les femmes ou en formant des sages-femmes. Caroline CARN s'est totalement investie dans cette demande et n'a pas manqué d'arguments pour obtenir l'assentiment des élus concernés par ce choix.

« Serait-ce là un autre marqueur de l'invisibilisation des femmes dans une société encore trop patriarcale ? Entre manque de reconnaissance et manque de moyens, comment pouvons-nous tolérer de telles conditions pourtant nécessaires à un accompagnement décent des femmes à tout moment de leur vie, que ce soit pendant leur grossesse ou au quotidien au niveau gynécologique et orthogénique ? ». Il n'en fallut pas plus pour que le nom de Marguerite LAISNÉ DE VAUDUMONT soit retenu pour le nom du PSLA de Valognes.



**Être femme
et Adjointe au Maire en 2025**

**Joséphine
LALLEMAND**

Des chiffres et des êtres

Comment appréhendez-vous votre rôle d'Adjointe au Maire ?

Être adjoint au maire est un engagement qui me tient profondément à cœur. En tant qu'adjointe aux finances, j'ai conscience de la responsabilité que cela représente : gérer un budget communal, c'est faire des choix justes et efficaces pour que chaque euro dépensé serve vraiment les habitants. J'aborde ce rôle avec à la fois rigueur et proximité. Derrière les chiffres il y a des projets, des services et des personnes. J'aime le travail collectif, la réflexion en équipe et le fait de pouvoir contribuer concrètement à l'avenir de Valognes. C'est une mission exigeante mais passionnante.

Gérer un budget communal, c'est faire des choix justes et efficaces pour que chaque euro dépensé serve vraiment les habitants

Que pensez-vous de la parité en politique ?

Je crois profondément à l'importance de la parité. Pas seulement pour une question d'égalité, mais parce que la diversité des points de vue enrichit la décision publique. Les femmes apportent souvent une autre approche : plus pragmatique, plus à l'écoute, et davantage centrée sur le lien humain. Même si les mentalités évoluent, il reste encore des freins, parfois subtils, qui peuvent décourager certaines à s'engager. C'est pour cela que je pense qu'il faut continuer à donner de la visibilité aux femmes élues, pour montrer que cet engagement est compatible avec une vie professionnelle et familiale. Et surtout que c'est possible.

Comment concilier votre mandat d'élue locale avec votre vie professionnelle et familiale ?

Ce n'est pas un équilibre facile à trouver quand on a des enfants et un métier prenant. Il faut une organisation presque millimétrée et une bonne dose d'énergie. Mais je crois que quand on fait les choses par conviction, on trouve toujours un moyen. Ma famille comprend mon engagement et en est souvent fière. J'espère que mes filles retiendront qu'on peut être une femme, maman, professionnelle et citoyenne engagée à la fois. Je m'appuie aussi sur une belle solidarité : celle de mes collègues, de mon équipe municipale, et de mon entourage. Cela permet de garder le cap, même dans les périodes les plus chargées.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles une élue municipale est confrontée en 2025 ?

Les élus locaux doivent composer avec beaucoup de contraintes : des budgets serrés, une réglementation complexe, et des attentes citoyennes légitimement fortes. En tant qu'adjointe aux finances, je ressens particulièrement cette tension entre la rigueur budgétaire et la volonté d'investir pour l'avenir. Il faut sans cesse trouver le juste équilibre pour maintenir le même niveau de service public. Parfois nous avons des idées, des projets qui nous tiennent à cœur, mais les marges de manœuvre financières ne nous permettent pas toujours de les réaliser comme nous le souhaiterions. Il faut prioriser, reporter et parfois renoncer à certaines actions pourtant nécessaires. C'est frustrant, surtout quand on sait que ces projets pourraient vraiment améliorer le quotidien des habitants.

Mais aujourd'hui une autre difficulté importante vient des médias et surtout des réseaux sociaux. Tout va très vite, les décisions sont commentées. La parole publique est souvent déformée, simplifiée ou critiquée sans contexte. Cela peut être décourageant, car derrière chaque décision, il y a du travail, de la concertation et beaucoup d'engagement personnel. Les réseaux ont du bon quand ils permettent d'informer et d'échanger, mais ils peuvent aussi amplifier la défiance ou les jugements rapides. Cela demande de la patience et du recul pour ne pas se laisser atteindre, tout en restant à l'écoute.

Malgré tout, je reste convaincue que l'engagement local garde tout son sens. Servir sa commune, c'est une aventure humaine forte. C'est agir concrètement pour les autres et cette proximité, rien ne peut la remplacer.



Être femme et jardinière en production florale et fleurissement en 2025

Valérie BOUDRET

Artiste et poète

Comment appréhendez-vous votre fonction ?

En tant que jardinière en production florale et fleurissement, j'aime contribuer à l'embellissement de la ville et à l'amélioration du cadre de vie des habitants en y mettant « une touche de poésie » pour reprendre l'expression qu'une passante m'avait adressée alors que je procédais à la mise en place de différents plants dans un parterre.

En tant que première femme recrutée au sein du service Cadre de vie – Développement durable – Propreté de la ville, comment s'est passée votre intégration au sein de l'équipe exclusivement masculine Espaces verts, Floriculture, Production florale ?

Mon arrivée à la ville de Valognes s'est passée dans de très bonnes conditions. J'ai été bien accueillie par mes collègues, ce qui m'a permis de trouver ma place dans ce service. J'exécute l'ensemble des tâches qui me sont confiées – sans distinction de genre – dans une bonne ambiance.

Quelle est votre plante préférée ?

J'affectionne tout particulièrement le dahlia pour son panel de couleurs vraiment extraordinaires. Dans cette catégorie de plante tubéreuse à fleurs de la famille des Astéracées, j'adore le Blue Wish, le Hapet Daydream et... le Charles de Gaulle.

Parlez-nous de vos passions...

Trois passions animent ma vie. D'abord mes petits animaux à quatre pattes, Francis 11 ans et Miette 1 an et demi, mes chihuahuas préférés, pour l'indéfectible affection qu'ils m'apportent chaque jour. La sculpture d'argile me permet de laisser libre cours à mon inspiration et de réaliser des pièces au gré de mes envies. Enfin, je pratique la photographie argentique, ma préférence allant au portrait en noir et blanc.

J'aime contribuer à l'embellissement de la ville et à l'amélioration du cadre de vie des habitants



Être femme et policière municipale en 2025

Florie MACIEJEWSKI

Douceur et fermeté

Comment appréhendez-vous votre fonction de policière municipale ?

J'aborde ma fonction avec sérieux, motivation et beaucoup d'implication. Après plusieurs années passées dans la police nationale, j'ai choisi la police municipale pour me recentrer sur une approche plus humaine du métier, tournée vers la prévention et le dialogue. J'apprécie la diversité des missions, la réactivité qu'elles demandent, mais aussi la dimension relationnelle qui donne tout son sens à notre présence sur le terrain.

Que signifie pour vous la proximité avec les habitants et comment la cultivez-vous ?

Pour moi, la proximité est la base de notre rôle de policier. Elle passe par une présence régulière et bienveillante sur le terrain, mais aussi par la capacité à écouter, comprendre les habitants dans leurs préoccupations du quotidien. Je fais en sorte de mettre en place un climat de confiance, en étant disponible et accessible notamment lors des patrouilles, sur le marché hebdomadaire, aux sorties des écoles ou lors d'événements locaux.

Ces échanges permettent de renforcer le lien entre la population et la police municipale.

Me recentrer sur une approche plus humaine du métier, tournée vers la prévention et le dialogue

Diriez-vous qu'il est plutôt facile ou plutôt difficile d'être policière en 2025 ?

Être policière en 2025, c'est évoluer dans un contexte où les attentes envers les forces de l'ordre sont très fortes. Il faut savoir faire preuve de fermeté tout en restant à l'écoute, d'autorité tout en conservant une approche empathique. J'ai de la chance de travailler avec Maxime BLESTEL. Notre collaboration se passe très bien. Chacun connaît son rôle et apporte sa propre expérience, ce qui crée une dynamique d'équipe et facilite la prise de décision sur le terrain. Cela rend le travail au quotidien particulièrement agréable.

Sur un plan plus personnel, que pensez-vous de notre Cotentin ?

Le Cotentin, c'est un peu mon enfance, j'y ai passé tous mes étés, entourée de ma famille, et j'en garde des souvenirs très forts. C'est une région à laquelle je suis profondément attachée, pour ses paysages et son authenticité. Y travailler aujourd'hui en tant que policière municipale a une vraie signification pour moi. C'est une façon de contribuer à la tranquillité et la sécurité d'un territoire qui m'est cher. J'aime ce mélange de nature, de proximité et de simplicité qui fait du Cotentin un endroit unique, où il fait bon vivre.



Mon mégot où il faut !

Un mégot pollue beaucoup plus que vous ne le pensez. En effet, un mégot jeté à terre finit souvent dans la mer, emporté par les eaux usées ou de ruissellement, en libérant des matières plastiques et d'autres substances nocives pour la faune et pour la flore.

Soucieux de la qualité de l'environnement au même titre que de la propreté de la Ville, les élus valognais ont lancé une opération d'envergure pour une « Ville sans mégots ». Une campagne de sensibilisation a donc débuté en septembre dernier dans le but d'obliger les fumeurs à déposer leurs mégots uniquement dans les poubelles et les dispositifs prévus à cet effet. Des cendriers de poche individuels sont même distribués gratuitement par la mairie dans le but d'atteindre cet objectif du ZÉRO MÉGOT.

À l'occasion du point Presse qu'il a organisé le 28 août 2025, le maire a rappelé qu'il n'était **pas question d'interdire la consommation de tabac** sur la voie publique, à l'exception des dispositions de l'arrêté du 28 juin 2025 (parcs et jardins,

arrêts de bus, proximité des écoles, plages...). En revanche à Valognes, **il est désormais formellement interdit de jeter son mégot sur le domaine public de tout le territoire communal**, sous peine d'une amende conséquente (135 €).

En marge du Congrès des maires, les élus et les services de la ville de Valognes ont pris contact avec la Société ALCOME spécialisée dans le domaine de la sensibilisation par l'information afin d'améliorer durablement le comportement des fumeurs.

Une campagne visiblement bien acceptée par les fumeurs eux-mêmes parfaitement conscients des conséquences de ce geste qui consiste à écraser le mégot avec le pied ou à le lancer au plus loin à l'aide d'une pichenotte plus ou moins précise...

Pour atteindre l'objectif du zéro mégot, la ville de Valognes a investi dans des cendriers de rue et des éteignoirs sur les corbeilles en sus des cendriers de poche distribués gratuitement en mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis les années 1980, les mégots représentent jusqu'à 40 % des déchets ramassés lors des campagnes de nettoyage des villes, de la nature ou des plages, partout dans le monde. **4 300 milliards de mégots sont jetés et dispersés** chaque année sur la planète.

La consommation de cigarettes rejette dans la nature 680 000 tonnes de déchets, dont une grande partie finit dans les océans, cœur battant de notre planète. Un filtre de cigarette jeté dans la nature ou sur la voie publique met plusieurs années à se biodégrader. En milieu terrestre comme en milieu marin, la nature l'élimine en 12 ans environ.

Réglementation sur l'usage des trottinettes électriques

À partir de quel âge ?

L'âge minimum de conduite d'engins de déplacement personnel motorisé [EDPM, appellation administrative des trottinettes électriques] était autorisée dès 12 ans. Un décret a repoussé cet âge minimum à 14 ans.

Où doit-on circuler ?

Les trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables. S'il n'y en a pas, il faut alors rouler sur les routes, dont la vitesse est limitée à 50 km/h. En revanche, leur circulation est interdite sur les trottoirs.

À quelle vitesse ?

La vitesse maximale autorisée est de **25 km/h**, ramenée à **6 km/h dans les secteurs piétons**.

Quels équipements obligatoires ?

Les trottinettes doivent disposer de certains équipements : système de freinage, feux de position et dispositifs réfléchissants. **Le port du casque n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.**

Faut-il être assuré ?

Les utilisateurs de trottinettes sont considérés comme des usagers d'un "véhicule terrestre à moteur". Ils répondent donc à la **même réglementation que les automobilistes. Pour circuler, il faut donc disposer et justifier d'une assurance responsabilité civile pour véhicule motorisé.**



Notre ville s'équipe en vidéoprotection

Le Conseil Municipal du 1er décembre a validé le diagnostic de vidéoprotection établi par la Gendarmerie afin que le Préfet autorise le déploiement du dispositif, consistant en l'implantation de 17 caméras, réparties sur 15 sites.

Les objectifs de la commune sont doubles :

↳ Objectifs de sûreté : préservation de la tranquillité publique, et identification à posteriori de toute personne soupçonnée d'avoir pu participer à des faits qui génèrent un sentiment d'insécurité.

↳ Objectifs opérationnels :

- > la prévention de la délinquance : l'équipement de la commune en vidéoprotection est un choix de la municipalité, pas simplement guidé par la délinquance. Il se veut attentif aux requêtes des concitoyens. Les élus cherchent principalement à accroître le sentiment de sûreté de la population. Cette solution est un moyen de participer à la sécurisation du territoire.
- > la réparation des préjudices : la réparation par les auteurs des préjudices subis est directement liée à la possibilité d'identification de ces auteurs.

Cette opération représente une dépense estimative de 170 000 euros sur l'exercice 2025, rendue possible par la maîtrise des charges de fonctionnement et par des arbitrages politiques assumés.

Bien voir et être vu : opération Lumière et vision

Le 21 octobre 2025, les usagers de la route étaient sensibilisés, place du château à la visibilité dans le cadre de l'opération **Lumière et vision** menée par l'association PRÉVENTION ROUTIÈRE en collaboration avec la ville de Valognes.

Déclinée au niveau national de mi-octobre à fin novembre, cette journée dédiée à la prévention routière a vu défiler soixante véhicules pour des contrôles gratuits d'équipements de sécurité, tels que les phares, feux antibrouillard, clignotants ou essuie-glaces. Outre les engins motorisés, vélos et trottinettes ont participé à cette journée pour bien voir et être vu pour la sécurité de tous.



Quand le Petit Versailles porte bien son nom

L'aménagement des berges du Merderet est une opération d'envergure que la municipalité de Valognes a engagée depuis 2019 en commençant par la place Jacques Lemarinel à laquelle les élus valognais voulaient donner un caractère solennel, « un lieu de mémoire et de recueillement » disait le maire peu avant son inauguration officielle en juin 2019 lors des commémorations de la Libération de Valognes.

Une belle esplanade vidée de ses véhicules s'ouvre sur le jardin public Anne HEINIS grâce à la création de deux escaliers successifs qui se prolongent jusqu'aux abords de l'Hôtel de Beaumont et le Musée du Cidre.

Le réaménagement de la première partie de la rue du Grand Moulin qui longe la rivière et l'ouvre à nouveau aux yeux des promeneurs nombreux à flâner en cet endroit, a décidé les membres de la municipalité de poursuivre la requalification de ce quartier et plus particulièrement la rue du Petit Versailles et les abords de l'Hôtel de Thieuville.

Le « coup de crayon » de l'architecte paysagiste, Samuel CRAQUELIN, donne désormais à cet endroit une image davantage en cohérence avec le patrimoine architectural et en fait un des plus beaux quartiers de la ville, particulièrement visité par les touristes.

Les blocs de béton et autres mains courantes de fer ont laissé place à d'élégantes grilles qui s'ouvrent sur la rivière et donnent une véritable perspective sur les magnifiques immeubles voisins.

Même s'il n'a pas été possible techniquement de supprimer les parapets du pont de la rue de l'Officialité, la vision de Samuel CRAQUELIN a permis d'en alléger la perception, comme l'effacement du bâtiment attenant à l'Hôtel de Thieuville qui donne un nouveau regard sur cet édifice qui retrouve peu à peu son lustre d'antan.

Les plantations et les larges esplanades propices à la promenade donnent aujourd'hui à ce quartier historique une nouvelle dimension, très vite appréciée par les Valognaises et les Valognais qui y viennent nombreux, notamment pour leur balade dominicale.

Une nouvelle étape dans cet aménagement des rives du Merderet qui devrait se poursuivre vers le jardin public pour rejoindre le parc des Cordeliers et compléter ainsi cette déambulation bucolique que tout le monde attend désormais avec impatience.

**Un des plus
beaux quartiers
de la ville,
particulièrement
visité par les
touristes**



Infrastructures et VRD

Les petits trucs en plus !

Malgré les restrictions budgétaires auxquelles toutes les collectivités se trouvent confrontées, l'entretien du patrimoine communal doit demeurer une préoccupation constante afin de ne pas risquer une inexorable détérioration, s'agissant notamment de la voirie urbaine. Comprendre comment évolue un enrobé au fil de sa vie est crucial pour anticiper les coûts de maintenance et éviter une dégradation prématurée des infrastructures. Une reprise des tapis de circulation comme des revêtements des trottoirs est donc nécessaire et réclame une programmation pluriannuelle.

Les bâtiments municipaux reçoivent de leur côté une attention particulière pour éviter, là encore, qu'une vétusté trop rapide nécessite des interventions plus lourdes techniquement et financièrement.

Certains travaux d'entretien passent quasiment inaperçus parce qu'ils n'apportent pas une véritable plus-value à l'équipement concerné, comme par exemple le démoussage de la toiture de l'église Saint-Malo ou la reprise de joints de caniveaux pavés dans plusieurs rues de la ville afin d'éviter la pousse d'une végétation indésirable. En revanche, le réaménagement et la végétalisation du parvis de cette église est davantage visible par le grand public tout comme la réfection de la rue de Gerville pour laquelle le volet sécuritaire n'a pas été oublié.

Au cours de l'année 2025, d'autres aménagements ont été engagés, notamment par le prolongement de l'éclairage public rue du Haut Pirou et au niveau de l'extension du parking de la gare ferroviaire.

Le parc des Cordeliers s'est quant à lui paré d'une très jolie pergola entièrement fabriquée par les services municipaux que les spécialistes du fleurissement ont immédiatement complétée avec quelques rosiers grimpants qui donneront leur plein épanouissement au cours de l'été prochain.





**Ce sont donc
au total, les 232
luminaires de la ville
qui bénéficieront
de cette avancée
technologique**

Éclairage public par LED

Le compte à rebours a commencé...

Chacun le sait, la Ville de Valognes s'est engagée dans le remplacement de tous les luminaires classiques de son territoire pour les équiper en totalité par des éclairages en LED.

Grâce au partenariat contractualisé avec La Banque des Territoires, la collectivité a ainsi décidé que ce vaste programme sera réalisé en une seule opération, considérant qu'un phasage retarderait cette évolution tant écologique qu'économique.

Pour faciliter l'exécution de cette opération d'envergure, le territoire communal a donc été divisé en quatre lots : Nord-Ouest, Sud-Ouest, Nord-Est et Sud-Est.

Les travaux engagés en 2025 ont débuté par le Nord-Ouest, c'est-à-dire le secteur du Boulevard Félix Buhot, la rue Henri Cornat, la route de la Brique.

Des travaux qui consistent en une intervention au pied des mâts d'éclairage ainsi que sur les armoires électriques (10 au total). 34 luminaires sont d'ores et déjà équipés en LED, très prochainement, 198 autres seront équipés à leur tour.

Ce sont donc au total, les 232 luminaires de la ville qui bénéficieront de cette avancée technologique.



Pour que la fin de vie reste la vie

Comment rejoindre les bénévoles
des soins palliatifs

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Association pour le Développement des Soins Palliatifs en Normandie-Cotentin qui s'est tenue dans les locaux de l'hôpital Simone VEIL le 5 juin 2025, le Président Alain CARTEL a lancé un appel aux bénévoles susceptibles de rejoindre les rangs des accompagnants qui se font hélas de plus en plus rares.

Un constat qui inquiète au vu des besoins répertoriés par les instances de la santé en France, même si la création d'une unité de soins palliatifs à Valognes sur le site Simone VEIL du CHPC (10 lits) permet de répondre partiellement à la demande croissante de ce type de soins.

Avec 7 546 lits de soins palliatifs en France, le département de la Manche ne dispose actuellement que de 10,3 lits pour 100 000 habitants. Même si la norme ne prévoit qu'une unité de soins palliatifs par département, la topographie de la Manche et l'éloignement géographique de notre territoire ont justifié l'implantation de cette unité de soins sur le Centre Hospitalier du Cotentin.

Il faut rappeler que les soins palliatifs sont des soins qui ne visent qu'au confort du malade, souvent en phase de fin de vie. L'objectif des soins palliatifs est donc de prévenir et de soulager les douleurs physiques, les symptômes inconfortables (nausées, constipation, anxiété, etc.) ou encore la souffrance psychologique. Un soin palliatif est une mesure visant à endiguer les conséquences d'un grave problème médical, en ne se préoccupant plus de sa cause.

Une telle démarche ne s'improvise évidemment pas et réclame une formation qui, bien que nécessaire, rebute certains candidats comme l'a parfaitement expliqué le Président CARTEL en présentant le Rapport Moral de l'association créée il y a 25 ans par le Docteur Marc BIENVENU, bien connu des Valognaises et des Valognais. Les accompagnants ne sont pas de simples visiteurs et doivent assurer un accompagnement et une posture adaptée et personnalisée.

Les soins palliatifs ne remplacent pas les soins curatifs qui visent à guérir : ils viennent les compléter, puis s'y substituer. Le Président Alain CARTEL et les Membres de l'ASPNC attendent toutes les bonnes volontés qui seraient prêtes à les rejoindre.

**L'objectif des
soins palliatifs
est donc de prévenir
et de soulager
les douleurs
physiques**



Contacts :

➤ Pour tout renseignement et personnes souhaitant devenir bénévoles administratifs :
secretariat.aspnc@gmail.com

➤ Pour les personnes souhaitant devenir bénévoles à l'hôpital :
Mme Nicole BENOIT - 06 77 22 70 29





GEM L'Alizé de Valognes

L'Association Groupe d'Entraide Manche porte deux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : Le Club M'Aide Nord Cotentin à Cherbourg et le GEM L'Alizé à Valognes. Le GEM L'Alizé a été créé en 2007, sous l'impulsion de l'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM).

Les Groupes d'Entraide Mutuelle ont pour vocation d'accueillir toute personne souhaitant sortir de son isolement qu'elle soit en situation de handicap ou non. Installé depuis 2020 dans la Maison des Solidarités, le GEM L'Alizé accueille une trentaine de membres réguliers. Le GEM est un outil d'insertion, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion. C'est un espace où le partage et l'implication de chacun quel que soit son rythme sont favorisés.

En venant au GEM L'Alizé, autour de choses simples, chacun peut :

- ↳ Discuter, échanger autour d'un café
- ↳ Se distraire (jeux de société, arts plastiques)
- ↳ Rencontrer et se faire de nouveaux amis
- ↳ Organiser ensemble des sorties
- ↳ Y trouver de l'aide
- ↳ Ou ne rien faire !

Le fait de venir partager est déjà beaucoup !

Le GEM vous accueille : les mardis et mercredis de 12h00 à 18h00, les vendredis de 12h00 à 18h30, les samedis de 10h00 à 18h00

Contact :

GEM L'Alizé
02 33 53 82 75
Lalize50@gmail.com



Emmaüs à Valognes

Nouvelle boutique

Donnez une seconde vie aux objets... et un coup de pouce à la solidarité !

Emmaüs ouvre une toute nouvelle boutique au 34 boulevard Buhot (anciennement Centrakor) et vous invite à découvrir un espace entièrement dédié à la seconde main, à la solidarité et aux bonnes affaires.

Ce que vous pouvez y trouver

Une large sélection d'objets et de mobilier revalorisés : meubles, bibelots et décoration, vêtements pour tous, livres, électroménager et petit électro... et bien d'autres trouvailles uniques !

Chaque objet vendu contribue directement au financement des actions d'Emmaüs et au soutien des personnes accompagnées par le mouvement.

Donnez une seconde vie, faites un geste solidaire

En achetant dans la boutique ou en donnant des objets dont vous n'avez plus l'usage, vous participez à :

- ↳ réduire le gaspillage,
- ↳ encourager le réemploi,
- ↳ soutenir une action sociale forte et locale.

Un simple objet peut devenir un véritable coup de pouce pour les plus fragiles.

Horaires d'ouverture

La boutique vous accueille :
Les mercredis, vendredis et samedis
de 10h à 17h

Un nouvel avenir pour Valognes

Au service de l'intérêt général

À l'occasion des élections municipales de mars 2020, nous vous avons proposé un projet alternatif à celui de la majorité sortante, porté par une liste ouverte à de nombreuses sensibilités. Implantation géographique de l'école, aménagement de la place du château, médecine salariée, tri sélectif à la porte, place de la transition écologique... sont autant de sujets qui ont animé les débats.

Passée la déception d'avoir perdu cette élection, nous avons décidé de contribuer activement à la politique municipale en portant au débat nos avis et nos propositions dans un état d'esprit positif, coopératif, respectueux des idées et des personnes. Nous avons été associés au jury de concours qui a choisi l'architecte en charge de la construction de l'école Christian Lamotte, ainsi qu'au groupe de pilotage qui la supervise désormais. Nous avons soutenu de nombreux projets : cantine à 1€, bourses au BAFA et au permis de conduire, passage au LED de l'éclairage public, construction d'un éco-quartier dans le nouveau quartier du Grand Saint-Lin... La majorité a écouté et entendu nos propositions qui, pour bon nombre d'entre elles, ont été intégrées dans ses projets : implantation d'une unité de production des repas au restaurant scolaire de la nouvelle école, augmentation de 50% du budget alloué au CCAS, mise en œuvre de la gratuité de la restauration scolaire pour les familles les plus modestes, préservation des arbres à l'occasion de la rénovation du parvis de l'église...

Valognes est une petite ville qui propose de nombreux équipements et services. Ses finances sont saines. La ville est dynamique et attractive. Elle accueille un tissu associatif riche et diversifié ainsi qu'une grande variété de commerces qui répond aux besoins de chacune et de chacun. Il n'y a plus de vacance commerciale. Valognes est une ville calme et agréable. Elle offre une qualité de vie appréciable et précieuse. Les Valognaises et les Valognais y sont bien et nous le disent.

Alors, la main tendue du maire à l'occasion de la cérémonie des vœux de janvier 2025 nous a conduits à réfléchir à la meilleure manière de poursuivre notre travail au service de l'intérêt général dans notre petite ville et dans notre territoire.

Certains sujets débattus en 2020 ont été arbitrés par l'élection elle-même. D'autres, par la politique déployée par la communauté d'agglomération du Cotentin. La qualité du débat dans les commissions et au conseil municipal a permis de progresser sur plusieurs des problématiques que nous avons exposées à cette époque. Alors les différences restantes entre nos projets sont-elles incompatibles ? Pouvons-nous nous accorder sur les grands enjeux en matière de logement, de politique en faveur de la jeunesse, d'action sociale, de protection de l'environnement, notamment d'une meilleure végétalisation de la ville...

Nous avons rencontré celles et ceux de nos colistiers qui étaient restés mobilisés. Les avis étaient partagés. Nous avons rencontré de nombreux Valognaises favorables à ce rapprochement. Nous avons rencontré le maire et nous avons engagé un cycle de discussions avec lui et plusieurs de ses adjoints. Aussi, en confiance, nous, les quatre signataires de cette tribune, avons pris la décision de nous allier à Jacques Coquelin afin de composer une liste commune et un programme commun qui sera proposé à vos suffrages à l'occasion des prochaines élections municipales, le 15 mars 2026.

Le rassemblement des bonnes volontés, en capacité de s'engager avec sincérité et loyauté, sérieux et dévouement, est aujourd'hui la meilleure garantie de proposer à nos concitoyens un projet solide, pragmatique, fidèle à leurs besoins, tout en préservant notre ville des tensions de la politique nationale et de la déstabilisation provoquée par la montée des extrêmes. C'est ainsi que nous travaillerons, dans une confiance mutuelle, dans le respect des idées de chacun pourvu qu'elles restent conformes à l'esprit républicain.

Notre ambition est simple : unir nos forces pour bâtir un avenir commun, apaisé et ambitieux pour Valognes ; un avenir qui saura répondre aux grands enjeux sociétaux et qui saura relever avec succès les défis qui accompagnent les grands projets de notre territoire.

Fabrice Rodriguez
Mathilde Challier
Antoine Leforestier
Sylvie Hervieu

Infos pratiques

Mairie

Place Général De Gaulle BP 301
50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.00 / Fax : 02.33.40.49.69
✉ contact@valognes.fr
valognes.fr

Services administratifs

✉ administration-generale@valognes.fr
✉ drh@valognes.fr
✉ etatcivil@valognes.fr
✉ finances@valognes.fr
✉ salles-municipales@valognes.fr

Services techniques

8, rue Binguet - 50700 VALOGNES
Ouverts au public du lundi au jeudi :
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.01 / Fax : 02.33.95.82.13
✉ batiments-communales@valognes.fr
✉ environnement@valognes.fr
✉ secretariat-technique@valognes.fr

Service urbanisme et affaires foncières

Guichet unique
8 rue Binguet - 50700 VALOGNES
Ouvert au public du lundi au jeudi
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.01
✉ urbanisme@valognes.fr

Police municipale

5 bis rue Léopold Delisle
50700 VALOGNES
Tél : 06.16.24.32.37 / Tél : 02.33.95.82.02
✉ police-municipale@valognes.fr

Urgences eau

Tél : 07.87.97.37.30

Urgences grdf

Tél : 0.800.47.33.33

Urgences enedis

Tél : 09.726.750.50

Cimetière d'Allemaume et Saint-Malo

Ouverts toute l'année

Camping municipal « Le Bocage »

Rue Neuve - 50700 VALOGNES
Ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre
Tél : 06.33.67.62.30 ✉ camping@valognes.fr
✉ **Aire de camping-car**
Place Félix Buhot - 50700 VALOGNES
Capacité : 3 places
Aire de service - 1 place
Borne de recharge pour véhicules électriques (2 points)

Sport-Jeunesse - Vie associative

5 bis, rue Léopold Delisle
50700 VALOGNES
Horaires (idem mairie)
✉ **Sports**
Tél : 02.33.95.82.16
✉ sports@valognes.fr
✉ **Jeunesse - vie associative**
Centre de loisirs sans hébergement
Tél : 02.33.95.82.44
✉ jeunesse@valognes.fr
Associations - Gestion des salles
Tél : 02.33.95.82.43
✉ vieassociative@valognes.fr
✉ salles-municipales@valognes.fr
✉ **Espace Jeunes**
Hôtel-Dieu
11 rue de l'Hôtel-Dieu
50700 VALOGNES
Périodes scolaires :
Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
Tél : 02.33.21.62.71
✉ espacejeunes@valognes.fr

Centre familial et social

6 rue Binguet
50700 VALOGNES
Ouvert au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
✉ **Centre communal d'Action Sociale**
Tél : 02.33.95.82.30 / Fax 02.33.40.23.17
✉ actionsociale@valognes.fr
✉ **Service éducation**
Tél : 02.33.95.82.31
✉ enseignement@valognes.fr
INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Renseignements Centre Familial et Social
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
Écoles maternelles
et élémentaires publiques
7h30 > 8h35 / 12h00 > 12h30
13h15 > 13h35 / 16h30 > 18h30
CLUBS DU SOIR
Écoles élémentaires publiques
Lundi et mardi :
16h30 > 17h45
MERCREDIS LOISIRS
8h00 > 18h00
en journée avec repas ou
demi-journée avec ou sans repas

École municipale de musique

Place Jacques Lemarinel
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.00.58
✉ ecole-musique@valognes.fr

Hôtel-Dieu

11, rue de l'Hôtel-Dieu
50700 VALOGNES
✉ **Culture patrimoine**
Tél : 02.33.21.62.70 / Fax : 02.33.21.62.74
✉ hotel-dieu@valognes.fr
✉ culture@valognes.fr

Médiathèque Julien de Laillier

Rue Pierre Godefroy
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.82.40
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 > 18h00
Mercredi : 10h00 > 12h30 / 13h30 > 18h00
Samedi : 10h00 > 12h30 / 14h00 > 17h30
Lecture sur place et consultation internet
Wifi gratuit
✉ bibliotheque@valognes.fr
mediatheque.valognes.fr
Réseau LIRE@COEUR :
✉ lireacoeur@lecotentin.fr
bibliotheques-coeur.cotentin.fr

Musée régional du cidre

Rue du Petit Versailles
50700 VALOGNES
Tél : 06.75.89.89.52
✉ patrimoine@valognes.fr
Réouverture pour la saison 2026

Maison des Solidarités

2 B rue Burnouf
Le Secours Catholique
✉ annabelle.levaufre@outlook.fr
Le Secours Populaire
✉ valognes@spf50.org
La Croix-Rouge Française
✉ ul.ouve-saire@croix-rouge.fr
GIP TANDEM
✉ melanie.desquesnes@giptandem.fr
GEM L'ALIZÉ
✉ lalize50@gmail.com
Le Club de bridge
✉ bridgevalognes@gmail.com
Valognes Activités en Temps Partagé
✉ levavasqueurj@orange.fr



La Maison du Cotentin

22, rue de Poterie
50700 VALOGNES
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Tél : 02 33 40 08 60
✉ accueil.coeurcotentin@lecotentin.fr

Un accueil près de chez vous !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, déchets, cycle de l'eau, mobilité...

Communauté d'Agglomération du Cotentin

lecotentin.fr
Siège administratif :
Hôtel Atlantique – Boulevard Félix Amiot
BP 60250
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Direction du cycle de l'eau

6, allée de la Poste – 50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public
du lundi au vendredi :
8h30 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.03.03.01
✉ dce.valognes@lecotentin.fr
Sébastien THÉRÈZE, Responsable du service
de l'eau
✉ sebastien.thereze@lecotentin.fr

Centre instructeur ADS Centre-Est Cotentin

12, rue Binguet – 50700 VALOGNES
Uniquement sur rendez-vous
Du lundi au vendredi
Tél : 09.71.16.21.90
✉ cicec@lecotentin.fr

Relais petite enfance du Cœur du Cotentin

Pôle de proximité
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Permanences sur RDV
Lundi et Jeudi : 14h00 > 17h00
Mercredi : 9h00 > 12h00
Lundi et vendredi à Bricquebec : 14h00 > 17h00
Auréli FLOQUET : 06.72.18.28.91
Pearl HUBER (Bricquebec) : 06.82.64.86.45
Elodie QUERY : 06.30.78.22.76
Tél : 02 33 40 08 60
✉ rpe.coeurcotentin@lecotentin.fr

Crèche « la farandole »

Pôle de proximité
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Ouverte du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30
Fermeture annuelle : une semaine à Noël,
en août semaines 32 – 33 – 34, les jours fériés
et le vendredi de l'Ascension
Renseignements et inscriptions :
Tél : 02.33.40.36.35
✉ creche.valognes@lecotentin.fr

Office de tourisme du Cotentin

encotentin.fr
Bureau d'information touristique
25, rue de l'église – 50700 VALOGNES
Tél : 0 805 320 200
✉ contact@ot-cotentin.fr

Ouvert toute l'année
> BASSE-SAISON du 2 janvier au 31 mars
et du 1^{er} octobre au 31 décembre
Du mardi au vendredi :
9h30 > 12h30 / 14h00 > 17h00

> MOYENNE SAISON du 1^{er} avril au 30 juin
et du 1^{er} septembre au 30 septembre
Du mardi au samedi :
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h00

> HAUTE SAISON du 1^{er} juillet au 31 août
Du lundi au samedi
9h30 > 12h45 / 13h45 > 18h30

Pays d'Art et d'Histoire « le Clos du Cotentin »

21, rue du Grand Moulin – 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.01.26
✉ pah.clos.cotentin@lecotentin.fr

Déchetterie communautaire

La Fosse Prémèsnil – 50700 VALOGNES
Tél : 06 32 22 32 67

PARTICULIERS :

Du Lundi au samedi
↳ Du 1^{er} octobre au 31 mars :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Fermeture : dimanche et jours fériés
↳ Du 1^{er} avril au 30 septembre :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 18h30
Fermeture : dimanche et jours fériés

PROFESSIONNELS :

Ouverture identique aux particuliers,
sauf week-ends
Fermeture : samedi, dimanche et jours fériés

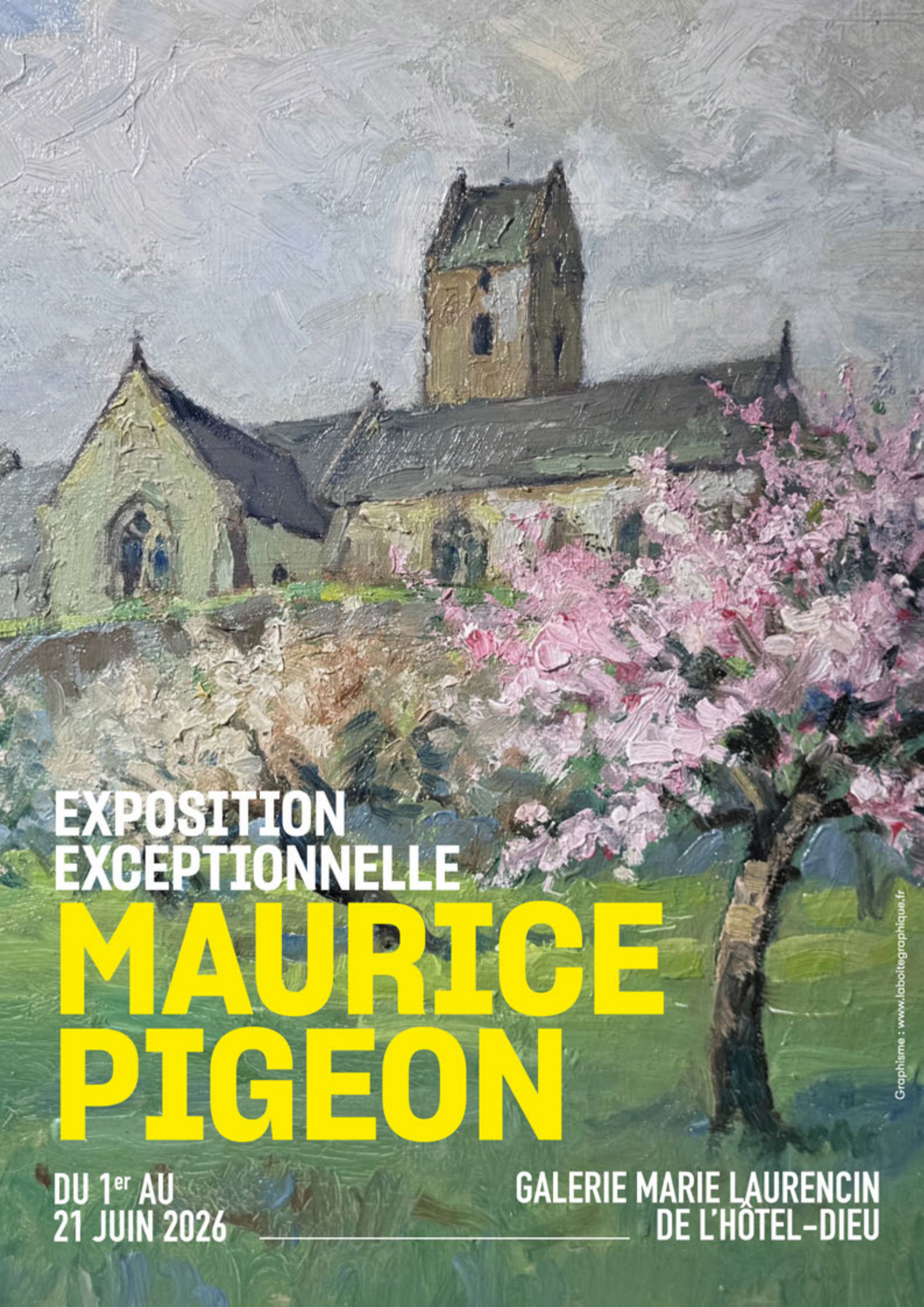


ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Don du sang en 2026

Salle du château :

LUN 23 FÉV	LUN 20 AVRIL
MAR 21 AVRIL	LUN 29 JUIN
LUN 24 AOÛT	MAR 25 AOÛT
LUN 26 OCT	LUN 21 DÉC
MAR 22 DÉC	



EXPOSITION
EXCEPTIONNELLE

MAURICE PIGEON

DU 1^{er} AU
21 JUIN 2026

GALERIE MARIE LAURENCIN
DE L'HÔTEL-DIEU